

Rapport d'Orientation Budgétaire

Année 2023

L'environnement de la collectivité

Source: Banque de France	2019	2020	2021	2022	2023 (prev)
Inflation	1,1 %	0,5%	2,1 %	6 %	6 %
Tx croissance PIB	1,5%	- 7,9%	6,8 %	2,6 %	0,3%



L'environnement économique de la collectivité:

La crise énergétique et l'inflation par les coûts de production marqueront l'année 2023.

La Loi de Finances 2023:

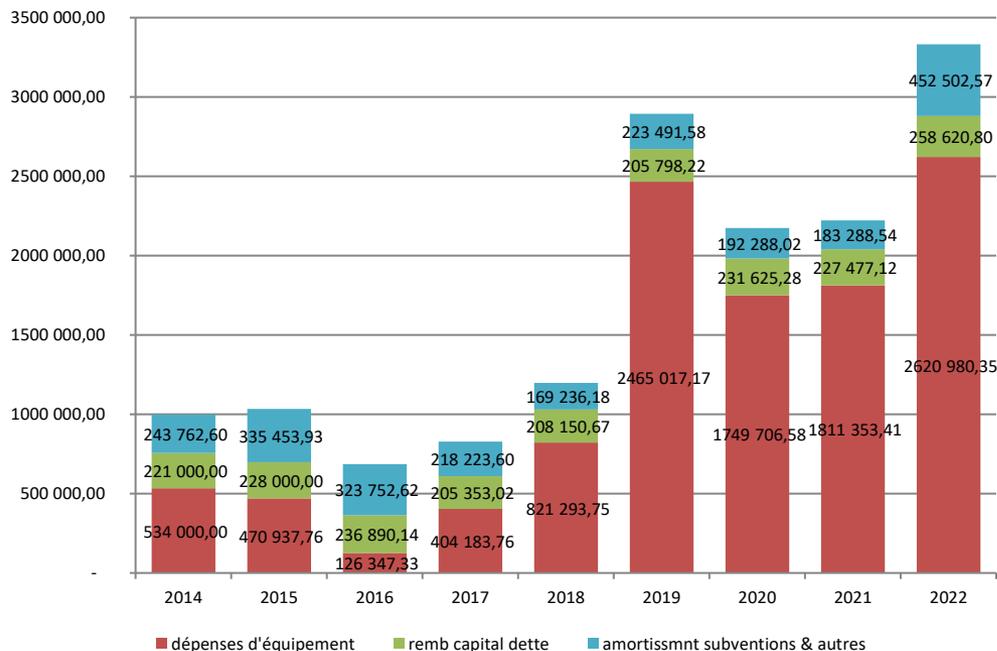
- Dispositif du « filet de sécurité » pour limiter la hausse du coût des énergies des collectivités: prise en charge de 50% de la hausse au-delà du seuil de +40% des recettes de fonctionnement,
- Le « Fond Vert », enveloppe de subventions DSIL à orientation transition environnementale (2 Mds €),
- Une importante revalorisation des bases de fiscalité locale à hauteur de +7,1% (+3,4% en 2022), puisque pas de système de plafonnement,
- Prévoit une revalorisation de la DGF à +4,2% pour tenir compte de l'inflation,
- En 2023, la forte hausse des coûts de l'énergie se poursuit (prévisions):
 - Gaz: +55%
 - Electricité: +58%

Les flux financiers avec Arche Agglomération:

- Le transfert de l'excédent d'assainissement : 3^{ème} tranche sur 4 en 2023 (59 000 € pour l'exploitation + 84 500 € pour l'investissement), soit 430 500 € cumulés sur 574 000 €,
- Le dispositif du fond de concours investissement (50 000 €), libre d'emploi, est à mobiliser.
- Contribution de Solidarité Communautaire (env 17 000 €).

Un rythme d'investissement encore très élevé...

Les dépenses d'investissement



Depuis 4 ans, le rythme des investissements est très soutenu

En 2022,

- fin de l'opération voie verte (1,3 M€ HT)
- changement menuiseries Aragon (194 K€ HT)
- 1^{ère} partie opération Hôtel de Ville (1,3 M€ HT)
- 1^{ère} partie rénovation Parc Bert (450 K€ HT)

Un volume supérieur à 2,5 M€ est trop élevé par rapport aux capacités budgétaires de la commune.

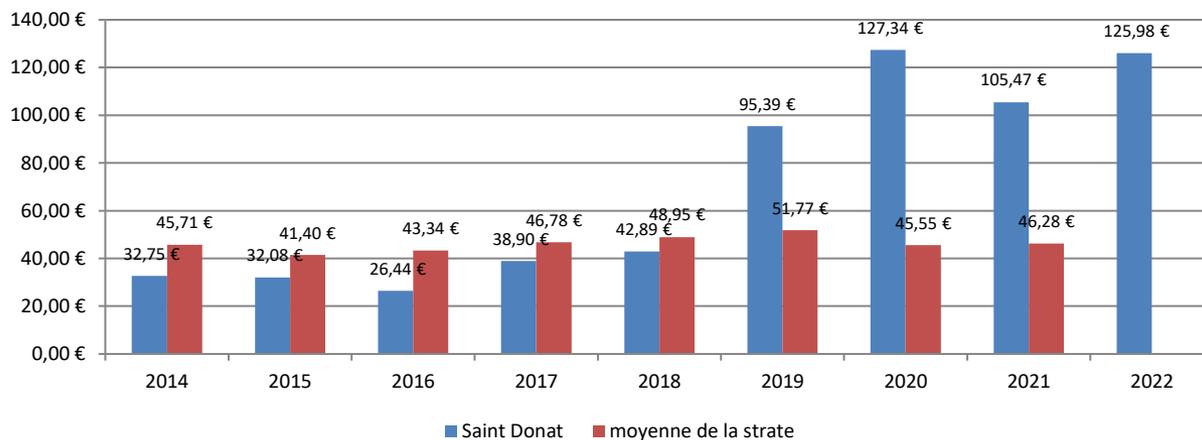
En 2023, ce volume doit impérativement être maîtrisé.

Saint-Donat a largement dépassé les communes comparables

C'est cohérent avec le portefeuille des projets très nourri que doit porter la municipalité.

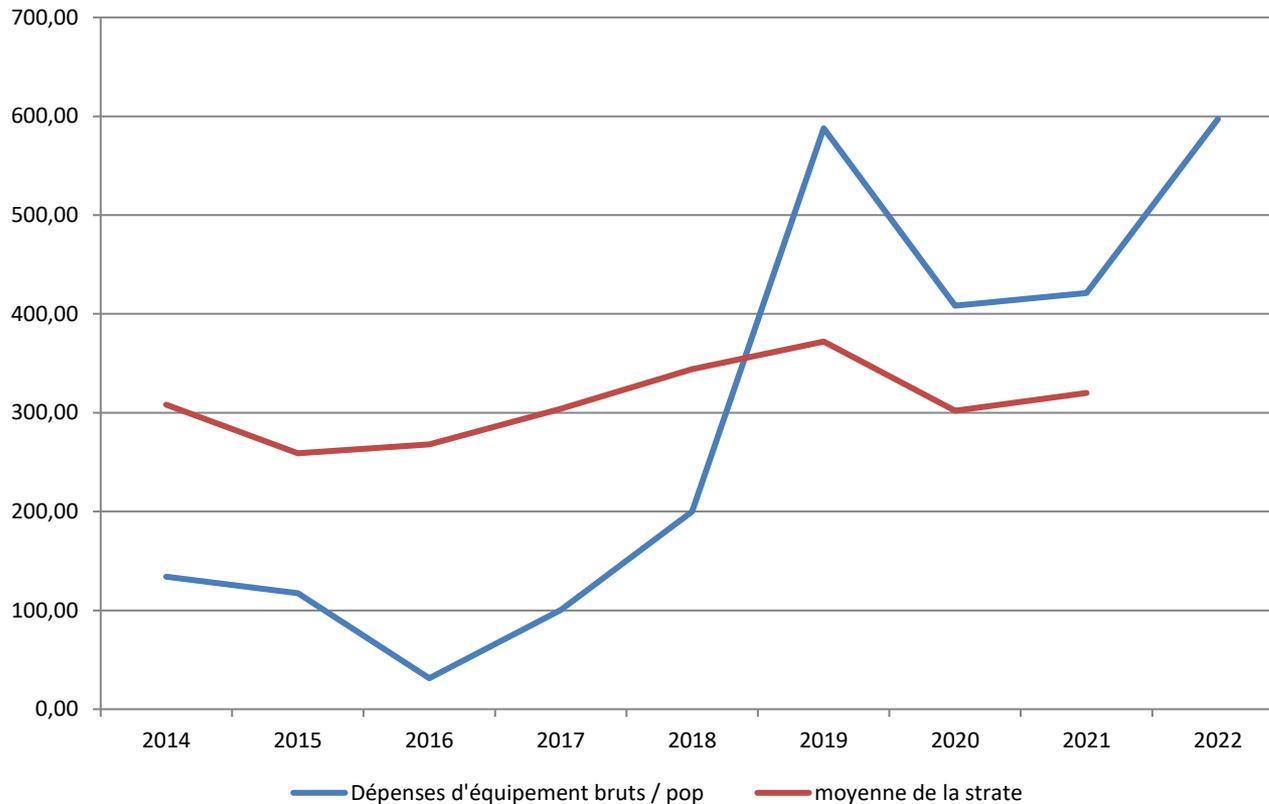
En 2022 encore, pour chaque euro dépensé en fonctionnement, la commune en dépense plus du double en investissement (à peine la moitié pour les communes comparables).

Total investissement pour 100 € de fonctionnement (par habitant)



Un rythme d'investissement encore très élevé...

Les dépenses d'équipement / habitant



	n°4
RATIOS OBLIGATOIRES Commune de + 3 500 habitants	dépenses d'équipement but / population
2014	134,04
2015	117,29
2016	31,34
2017	100,34
2018	200,07
2019	587,75
2020	408,24
2021	421,05
2022	597,31

Les ressources des donatiers sont particulièrement fléchées vers les investissements

A raison de 4 388 habitants, si la moyenne de la strate 2022 est approximativement celle de 2021, cela équivaldrait à 1M€ de plus que les autres, qui à Saint-Donat, vont à l'investissement.

Cette distorsion n'est pas en adéquation avec les capacités du budget de fonctionnement.

La commune ne doit pas financièrement s'épuiser en investissements au prix d'une dégradation de son fonctionnement,

... qui nécessite des recettes d'investissement considérables

Les recettes d'investissement sont à la hauteur mais malheureusement pas pérennes

Pour soutenir le rythme du programme des projets, les ressources d'investissements sont, sur 3 ans, très majoritairement :

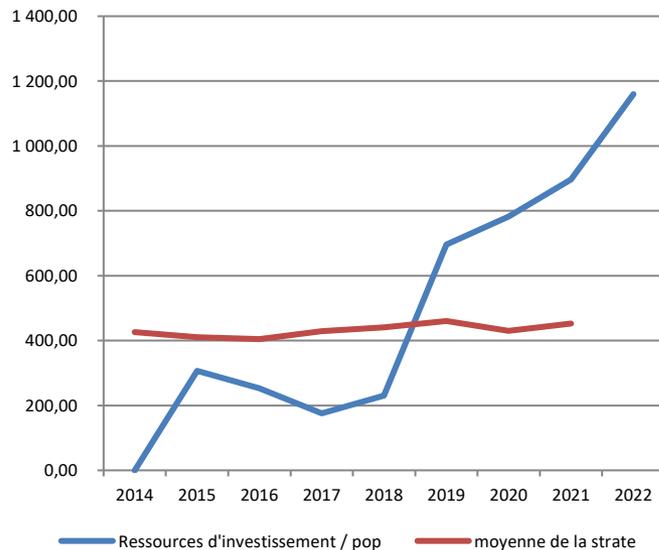
- 1 – Les cofinancements
- 2 - La dette

En 2023, les ressources devront être dans l'ordre décroissant:

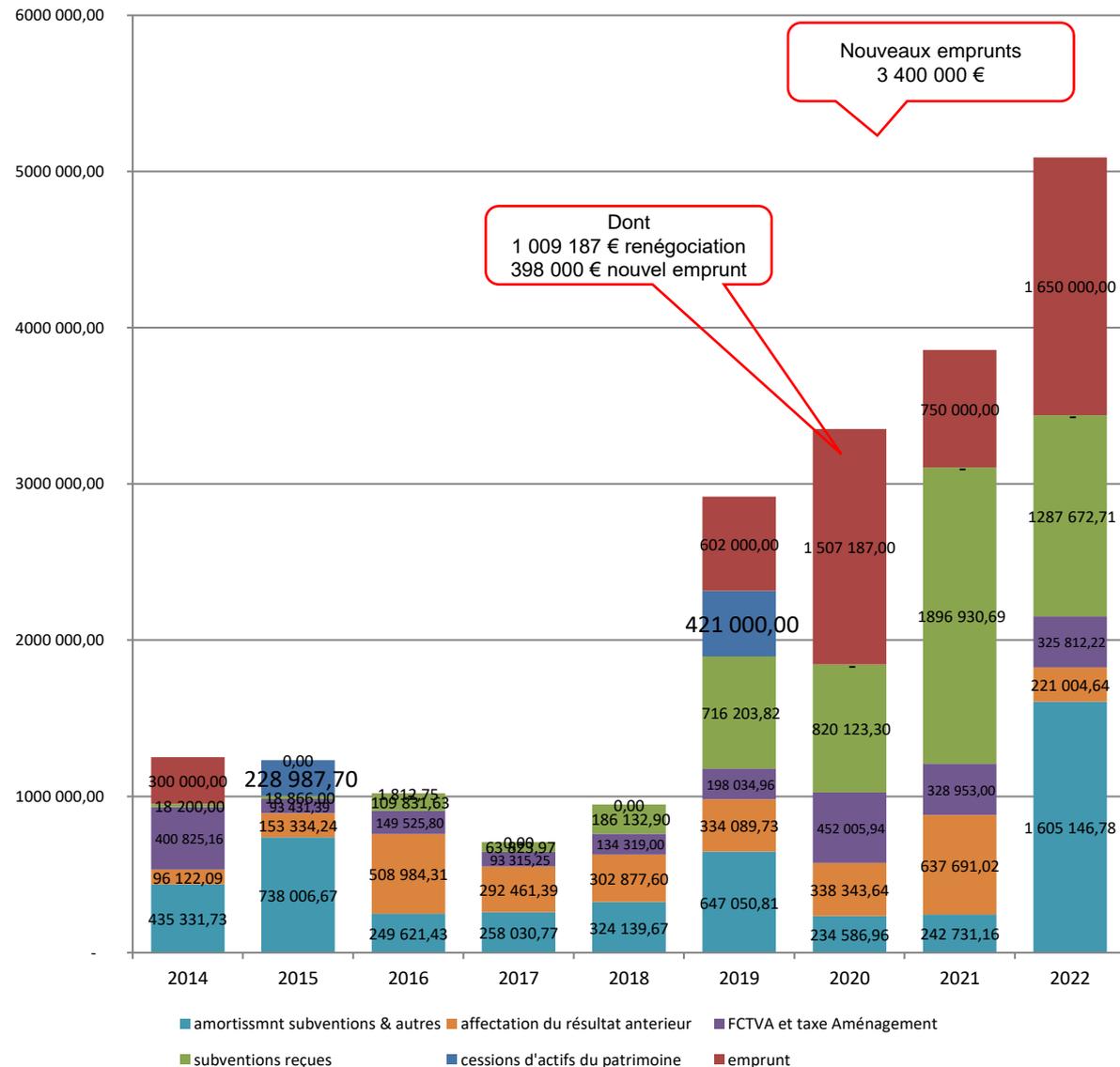
- 1- les co-financements (environ 1,4 M€ !),
- 2 - le FCTVA + Taxe Aménagement,
- 3 - le résultat antérieur.

Plus de nouvelle dette.

Les ressources d'investissement / habitant



Les recettes d'investissement



Maximiser les cofinancements sur les projets

Avoir un portefeuille importants de projets nécessite vigilance sur tous les dispositifs existants.

Il s'agit aussi d'aller chercher et mobiliser tous les partenaires possibles.

Depuis la labellisation de Saint-Donat

- « Terre de Jeux » (Etat)
- « Centres Villes et Villages » (Département)
- « Petites Villes de Demain » (Etat)

La commune sécurise l'engagement financiers des partenaires dans un contexte de forte concurrence des territoires sur les enveloppes disponibles.

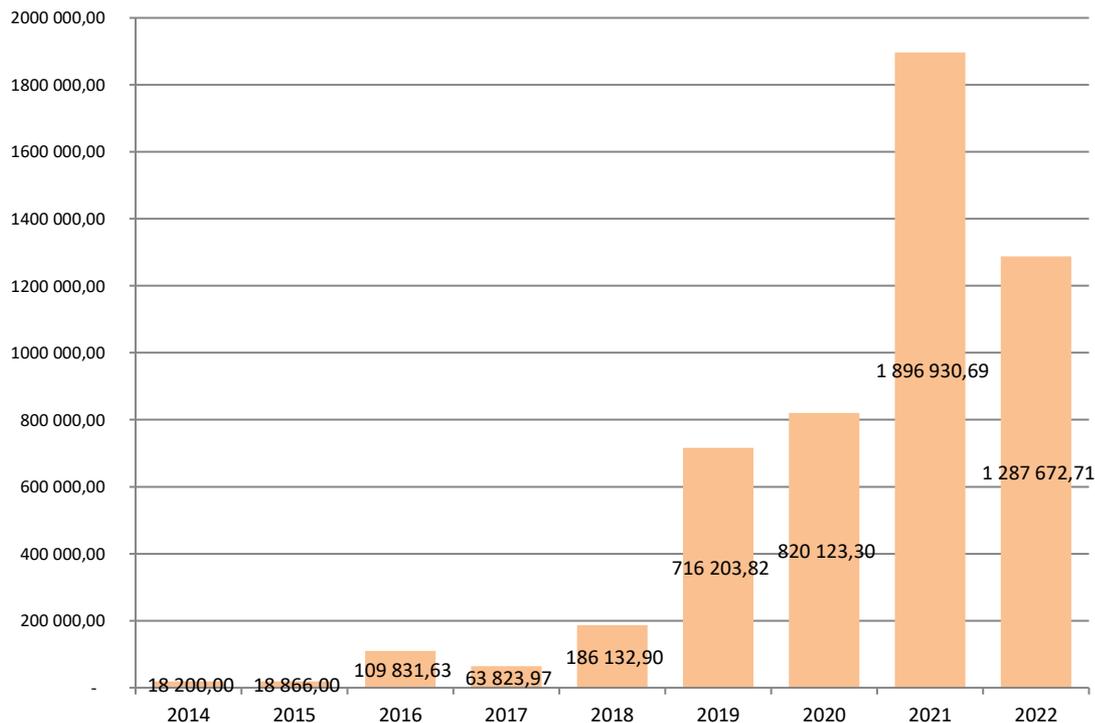
En 2023, environ 1,4 M€ de cofinancements seront encore perçus!

Département:	287 398,84 €
Région:	342 965,00 €
Etat:	625 411,54 €
Arche Agglo:	184 762,00 €
SDED26:	6 596,45 €

La proportion des cofinancements sur les grosses opérations:

Opération / coût	subventions	auto financement
Voie Verte 1,3 M€	990 K€ 77%	300 K€ 23%
Menuiseries Aragon 194 K€	137 K€ 71%	57 K€ 29%
Hôtel de Ville 1,3 M€	700 K€ 52%	640 K€ 48%
Parc Bert 460 K€	355 K€ 77,5%	103 K€ 22,5%

Les subventions d'investissement perçues



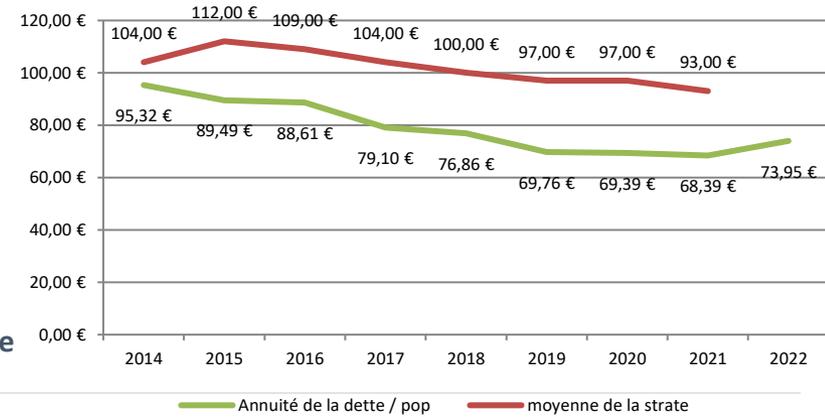
Le recours à la dette se termine pour plusieurs années

Dernière année d'alourdissement de la dette

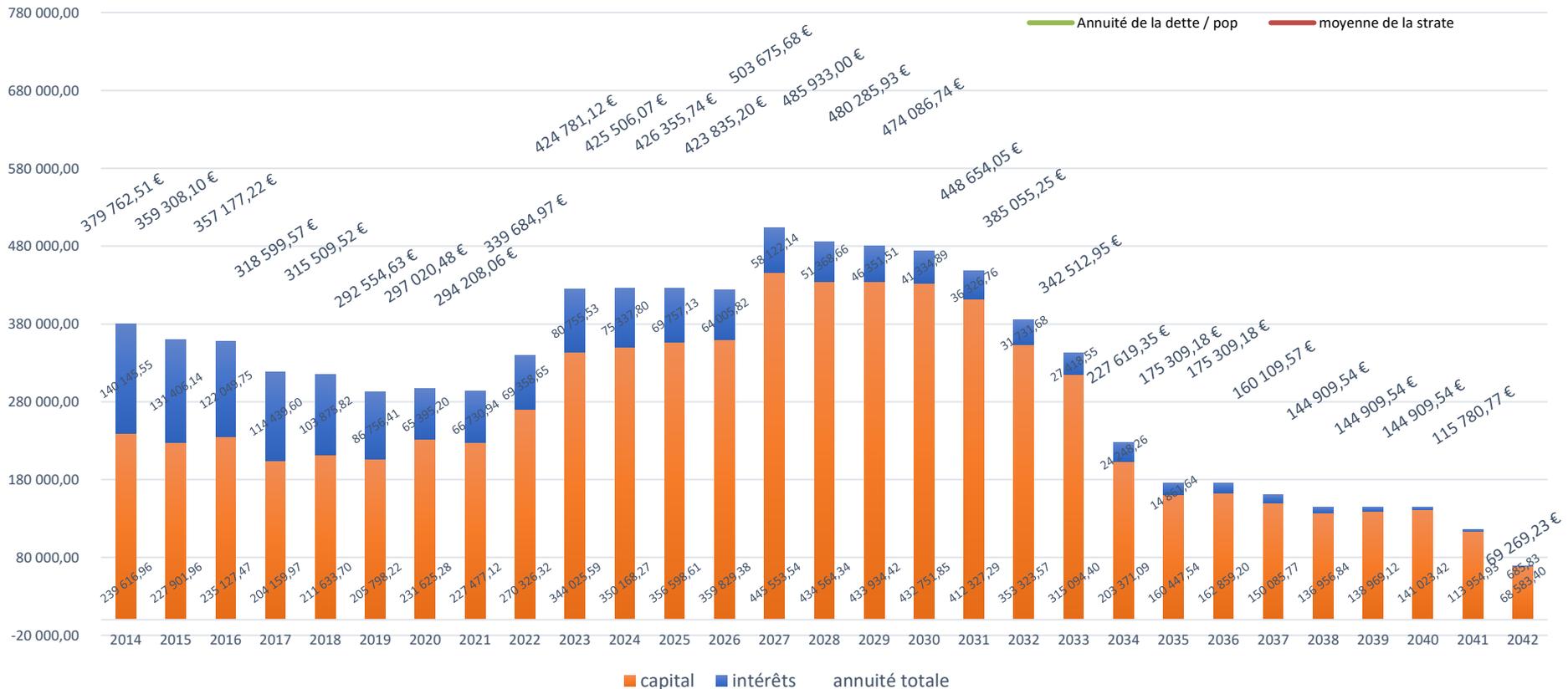
2022 marque la dernière année d'alourdissement de la dette. Même si l'annuité qui pèse chaque année sur le budget municipal est nettement en deçà de la moyenne, le stock de dette lui, atteint un plafond (5 514 422 €).

En 2022, la ligne de trésorerie de 300 000 € a été intégralement remboursée.

L'annuité de la dette par habitant



Annuité de la dette



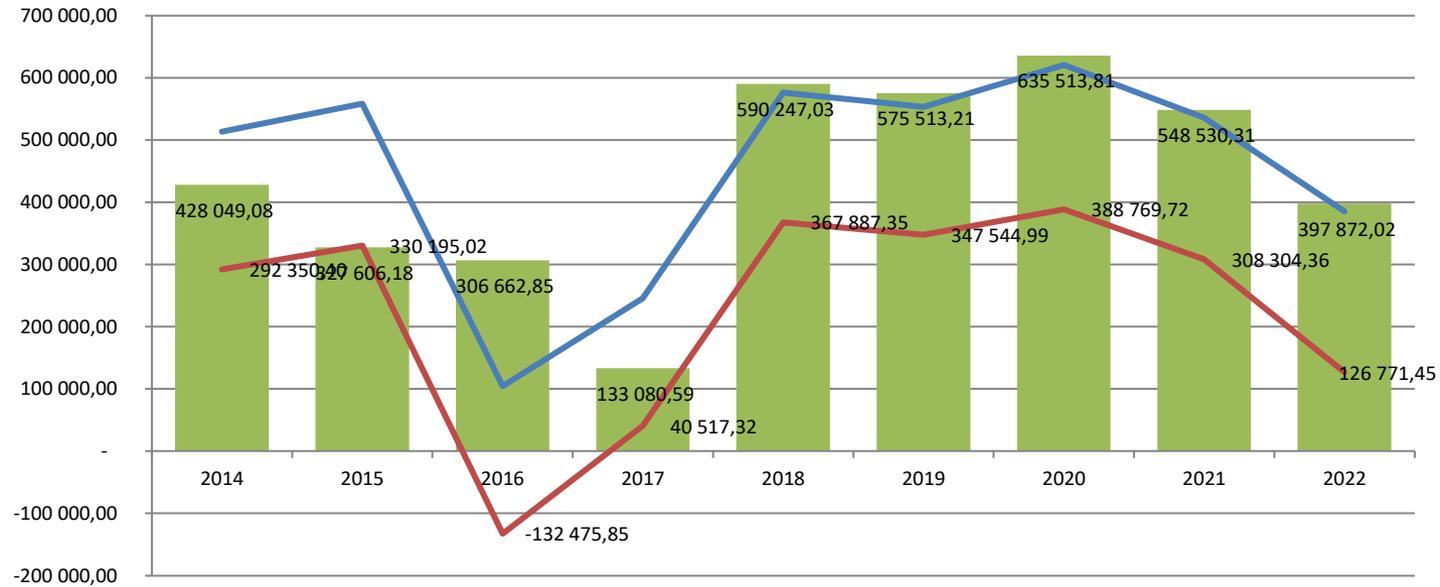
Objectif: rétablir l'autofinancement

Un indicateur majeur à surveiller

L'autofinancement existe mais se dégrade depuis 3 ans.

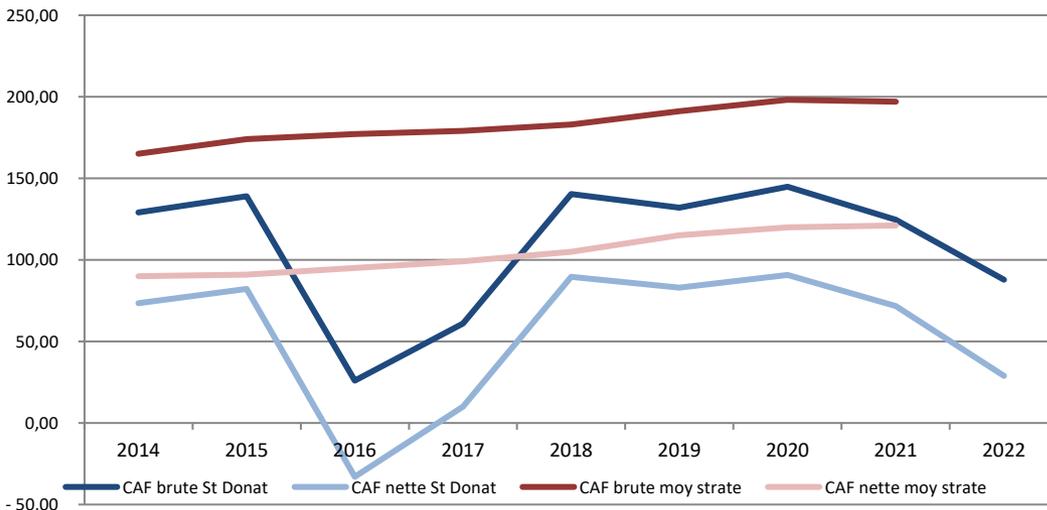
En 2023, l'objectif est de rétablir l'autofinancement en fin d'exercice, afin d'aller vers un meilleur équilibre entre les sources de financement des projets d'investissement.

Capacité d'autofinancement



Capacité d'autofinancement / habitant

■ Epargne de gestion ■ CAF brute ■ CAF nette



L'autofinancement décroche puisque la commune ne dégage pas suffisamment de marge entre ses recettes et ses dépenses structurelles.

Les solutions temporaires:

- Consommation du fond de roulement
- Recours à l'emprunt

Ne peuvent masquer qu'un temps limité la tendance de fond.

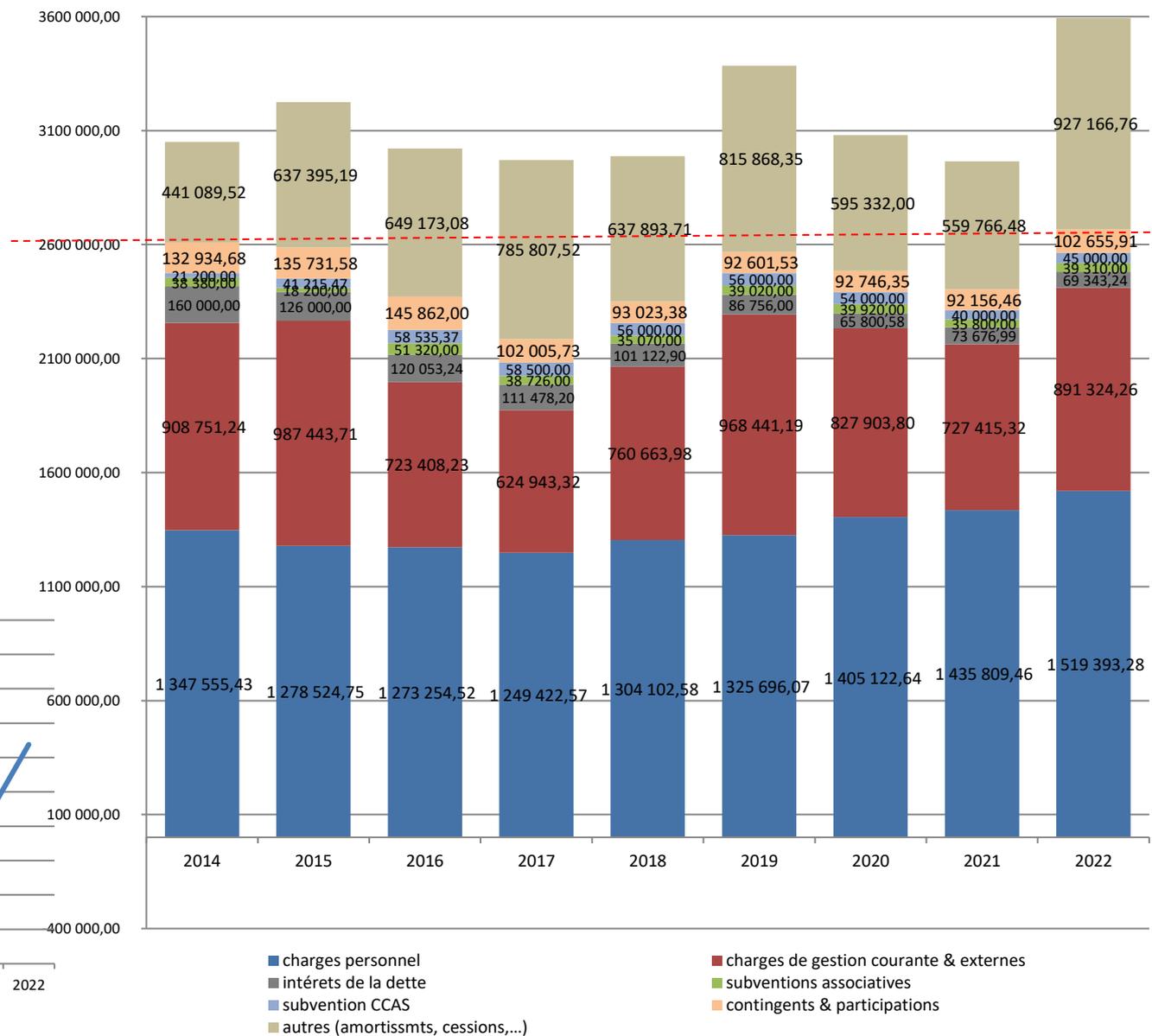
Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses sont tenues

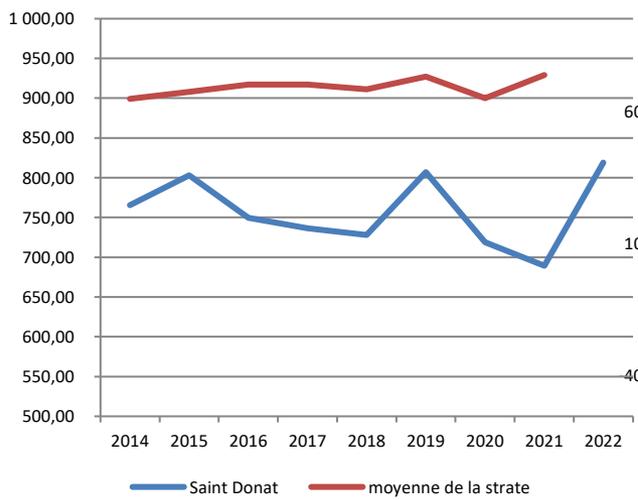
Si globalement le montant des dépenses réelles ne dérape pas (quasi-identique à 2014/2015 en 2022), le premier poste d'augmentation sont les charges de gestion courantes. Malgré l'impact du coût des énergies en 2022 (+ 257 000 €), les charges de gestion courantes ont été contenues à + 165 000 € « seulement ».

Et pourtant, Saint-Donat continue de dépenser moins que la moyenne par habitant... (écart supérieur à 200€)

Les dépenses de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement / habitant



Les dépenses de gestion et de personnel

Le choc inflationniste et énergétique est venu casser une bonne tendance à la rationalisation des dépenses de gestion.

Le rythme de l'évolution mécanique de la masse salariale se situe à environ +2,5% / an.

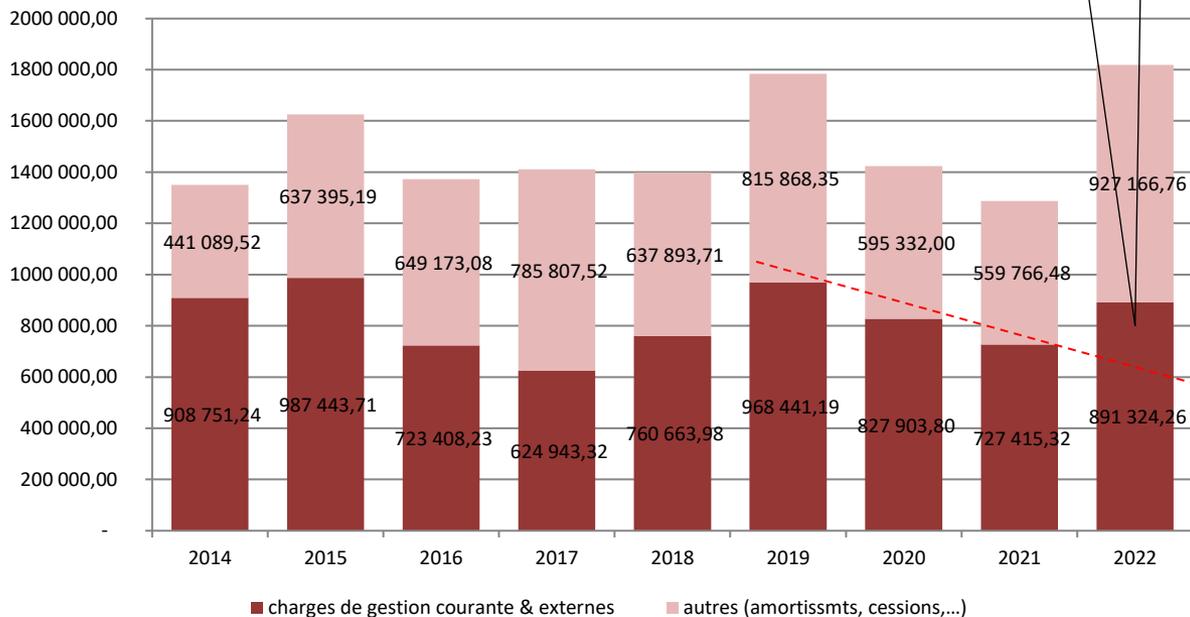
Mais en 2022 = + 9,44% par rapport 2021, les raisons:

- 4 augmentations SMIC (fin 2021 +2,2%, janvier 2022 +0,9%, mai +2,65% et août +2,01%),
- Point d'indice (+3,5%),
- Prime « inflation » (100€),
- Cotisations (CNFPT +0,2%).

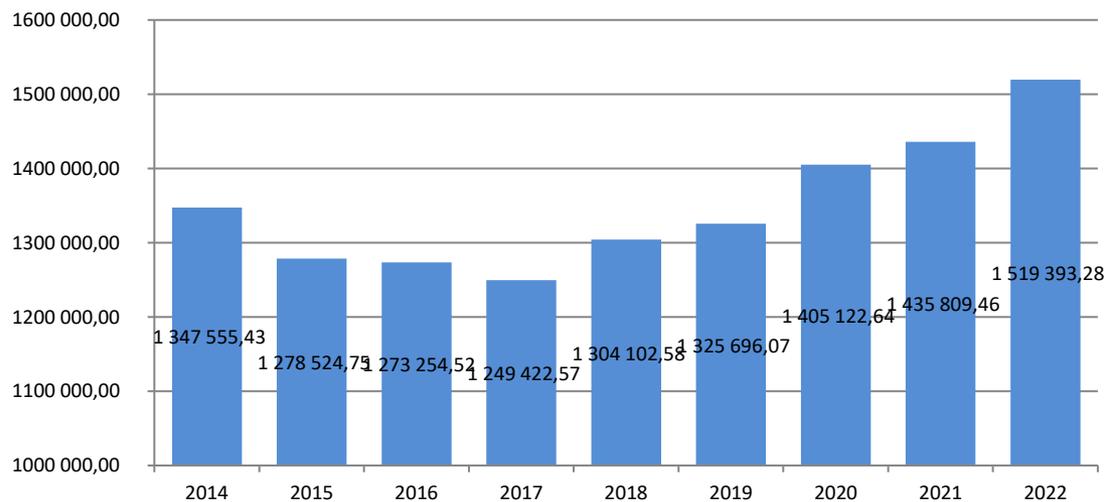
Sans aucun agent supplémentaire ni augmentation salariale.

Saint-Donat se situe pourtant nettement en deçà de la moyenne de la strate par habitant, l'écart est de plus de 100 € / habitant.

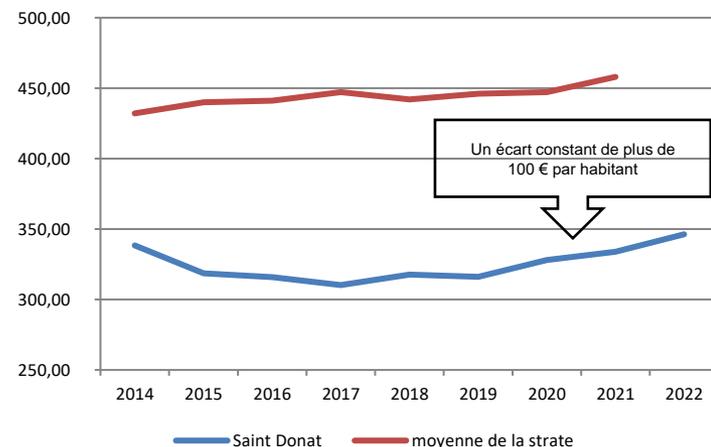
Les dépenses de gestion courante (hors personnel)



Les dépenses de personnel



Dépenses de personnel / habitant



Les recettes de fonctionnement

Les recettes ne sont pas assez dynamiques

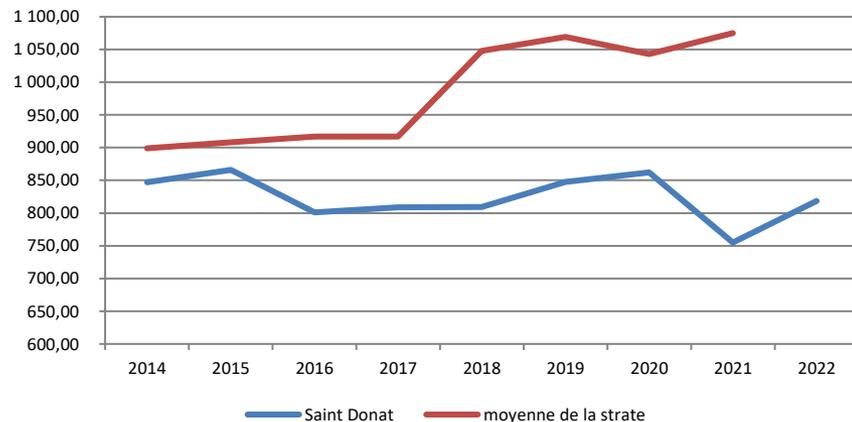
Sur la durée, hors opérations comptables d'ordre (amortissements, etc), les recettes évoluent certes, mais de manière très modérée.

+20% sur 8 ans, soit +2,5% par an en moyenne: ce n'est pas le rythme suivi par les dépenses ces 8 dernières années.

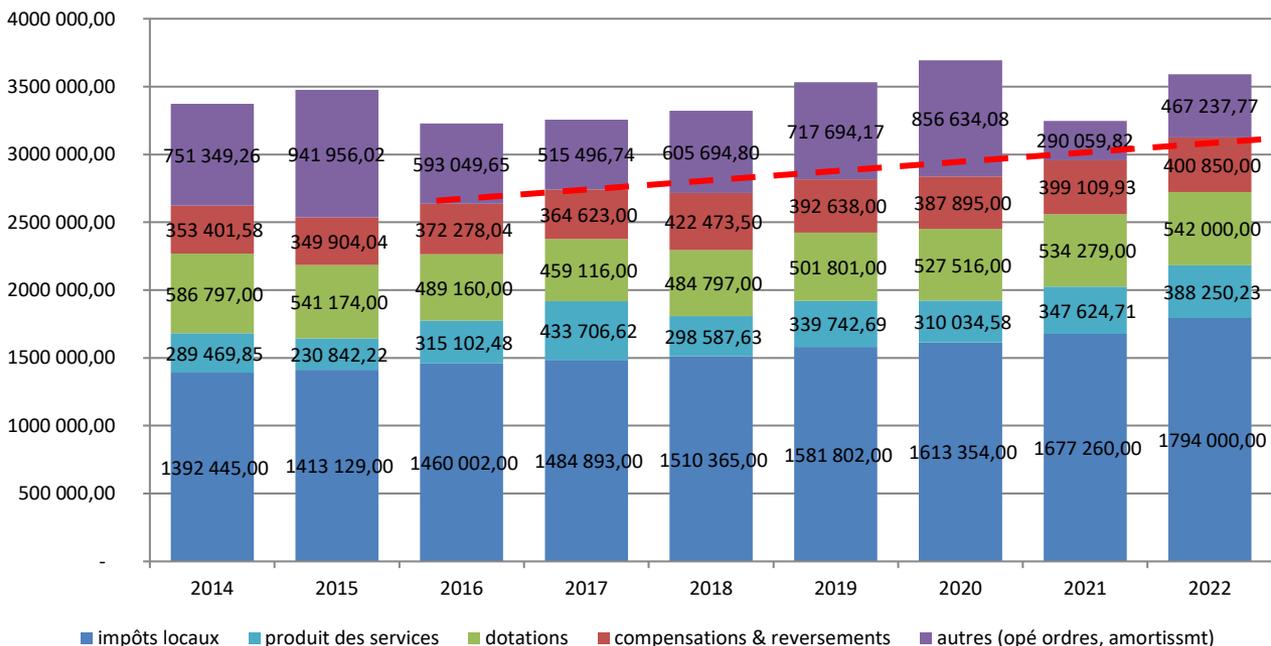
Cette progression n'est pas suffisante pour faire face ni aux charges de la commune (dont les charges de centralité !), ni à ses projets de développement.

Trouver de nouvelles recettes en 2023.

Recettes de fonctionnement / habitant



Les recettes de fonctionnement



La comparaison avec les autres communes montre un décalage net des ressources de fonctionnement que la commune parvient à capter.

Sur la durée, ce déficit de ressources tend à s'accroître. Aujourd'hui, il dépasse nettement le M€.

Le dynamisme des recettes est clairement insuffisant sur la durée

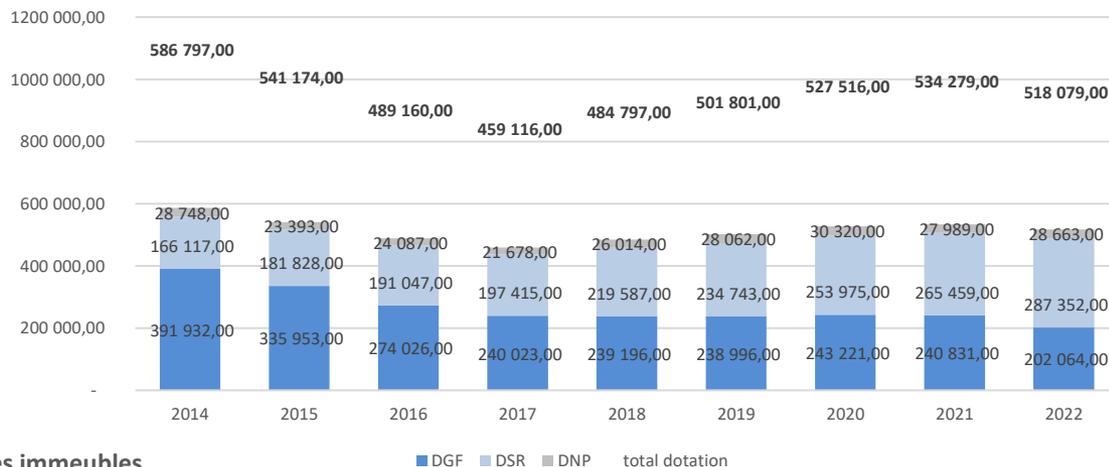
Les recettes de fonctionnement

Les ressources propres hors fiscalité restent très limitées.

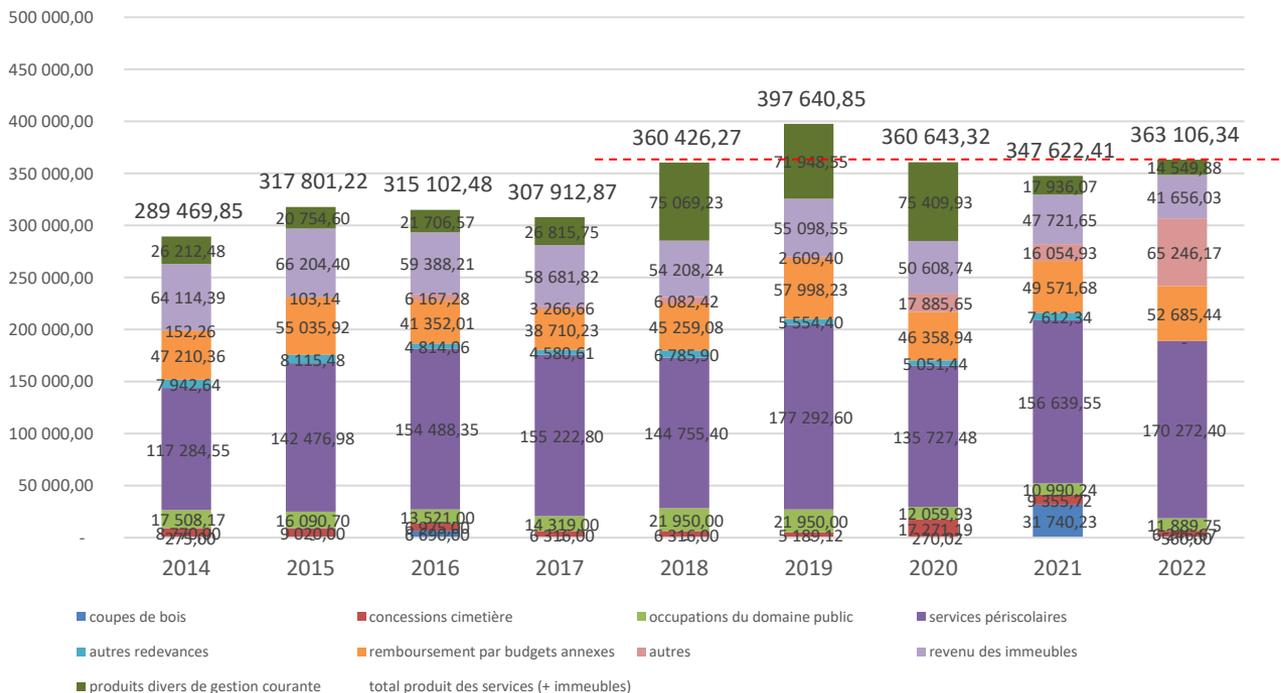
Ceci pose la question de la tarification de l'ensemble des services municipaux, voire parfois de leur gratuité.

La question peut aussi être abordée sous l'angle des charges de centralité en rapport avec la (non) participation de communes environnantes.

évolution des dotations



les produits des services et revenus des immeubles



Les dotations sont stabilisées mais c'est une recette particulièrement peu dynamique. Toutefois une revalorisation est annoncée par le Gouvernement en 2023.

Les recettes périscolaires:
2022 peine à rattraper le niveau de 2019.

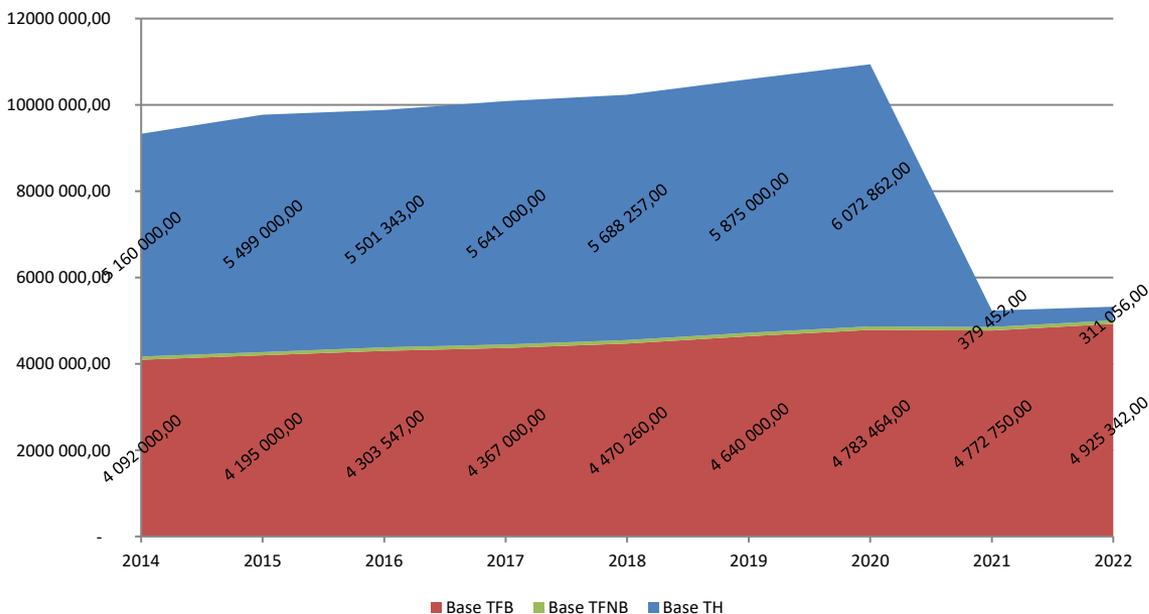
Les revenus des immeubles sont désormais réduits à quelques locaux :

- la Poste
- Office de Tourisme & Maison du Jeu
- Arche Agglo espace entreprises Chancel

Objectif 2023: remettre en location l'appartement 2e étage Aragon.

Agir sur les recettes fiscales

bases fiscales



Le bases fiscales sont désormais de l'ordre de 5,2M€ contre 11,2 M€ avant la réforme TH.

Seuls les propriétaires sont les contributeurs fiscaux des communes, avec le transfert de l'ex-part départementale de la TFB.

En 2023, les taux d'impôts communaux qui n'auront pas augmentés depuis 11 ans doivent évoluer.

La distorsion structurelle entre les recettes et les dépenses ne permet plus de préserver les équilibres fondamentaux du budget communal.

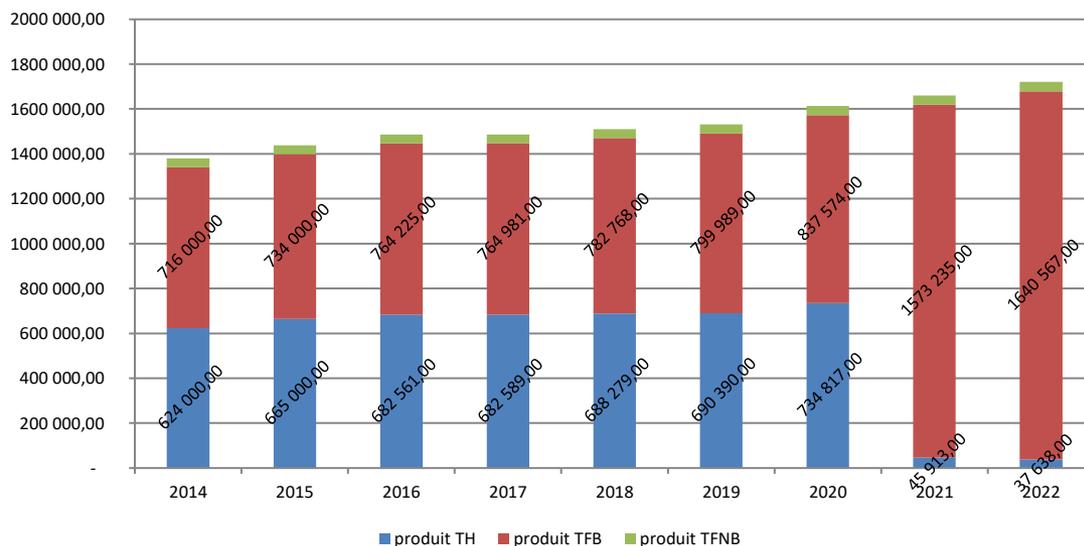
Proposition: +2 points.

Le produit attendu serait de l'ordre de 300 000 €

Effet base 24%

Effet taux 76%

produits fiscaux



Conclusion sur les orientations nécessaires

Des décisions douloureuses mais nécessaires ...

Des recettes nouvelles

- Fiscalité
- Les tarifs municipaux
- Des loyers
- Pas de nouveaux emprunts

2023 doit être une année-charnière où la commune:

- Finit de « digérer » l'héritage des projets lancés
- Mobilise enfin de nouvelles recettes
- Se cale sur une nouvelle discipline budgétaire

... pour préserver l'avenir

En 2022, fin de l'opération de l'entrée ouest voie douce collège centre-bourg.

En 2023,

- fin de l'opérations nouvel hôtel de ville,
- fin de l'opération Parc Bert.

Avancer d'un an, soit dès 2023, le rythme annoncé en 2022:

ne porter en permanence que 2 grands projets, soit:

Projet 1: 600 K€ /an

Projet 2: 600 K€ /an

Total 1,2 M€

Autres investissements de l'année = 300 – 400 K€

Soit une charge globale de **1,5 / 1,6 M€**, qui doit être considérée comme **un maximum**.

Sur 4 ans

8,5 M€

2022

2,6 M€

